

**2A CONSUTING**  
SAS au capital social de 500 Euros  
891 721 003  
Siège social : 5 rue Jean Henri FABRE  
33370 Artigues

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE CLOTURE DE LIQUIDATION du 31 Décembre 2024**

L'an 2024, le 31 Décembre à 09 heures.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SAS 2A CONSULTING s'est réunie au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

Sont présents :

Adel BEN HADJ : 47% des parts

Amal EDNO : 47% des parts

Rhizlane NFATI : 6% parts

Soit au total 100% des parts de la société

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer. Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

### **Première résolution**

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le 31/12/2024 présentant un solde créditeur d'un montant de 7684€

### **Deuxième résolution**

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au liquidateur pour sa gestion, le décharge de son mandat à compter de ce jour et prononce la clôture de la liquidation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième résolution**

L'assemblée des associés donne pouvoirs à M. BEN HADJ Adel pour effectuer la demande de radiation de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplir les formalités de publicité afférentes. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a signé par la présidence.

Artigues le 31/12/2024  
Le Liquidateur  
Adel BEN HADJ

